

Adecco

Faire rimer
Emploi & Handicap





Adecco, un acteur engagé historiquement pour l'emploi des personnes handicapées

Adecco, marque de The Adecco Group, est le réseau d'agences d'emploi numéro un en France avec 900 agences sur l'ensemble du territoire.

Investi depuis plus de 30 ans pour l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap, l'engagement d'Adecco se renouvelle à échéance régulière sous la forme d'initiatives et de projets qui contribuent à démontrer que le handicap n'est pas un obstacle aux compétences.

100 % de nos agences sont mobilisées, au quotidien, pour vous proposer toutes les solutions pour faire rimer Emploi & Handicap (intérim, CDD, CDI, CDI intérimaire, alternance).

Ce que dit la loi

Au 1er janvier 2020**, les règles de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés évoluent, facilitent et encouragent l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap par l'intérim.

Le recours au travail temporaire est l'une des solutions offertes par la loi pour permettre à chaque employeur de remplir son obligation d'emploi.

NOUVEAUTÉ

Depuis le 1er janvier 2019, le cas de recours « bénéficiaire de l'obligation d'emploi de l'article L.5212-13 CT »** permet d'intégrer un intérimaire en situation de handicap sans avoir à en justifier le recours.

* Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

** Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Économie de contribution

La mise à disposition d'un intérimaire en situation de handicap génère une économie de contribution calculée en fonction de la taille de votre **entreprise** et selon le nombre de jours calendaires inclus dans la durée du contrat.

	Nombre d'ETP de l'entreprise		
	20 à 249	200 à 749	750 et plus
Economies réalisées** (€)			
Durée*			
1 jour	11,15	13,94	16,73
1 semaine	56	70	84
1 mois	338	423	508
3 mois	1015	1269	1523
6 mois	2030	2538	3045
1 an	4060	5075	6090

*Durée du contrat de l'intérimaire en situation de handicap

** Valeurs données à titre indicatif sur la base du SMIC en vigueur au 1^{er} janvier 2020

Dates clés Emploi & Handicap

1986

Premières délégations d'intérimaires en situation de handicap

1999

Adecco et l'Agefiph signent leur 1^{ère} Convention de partenariat. Trois autres suivront

2000

Création du pôle national Handicap et Compétences

2005

Parution du premier bilan annuel Handicap & Compétences

2010

Ouverture de l'Espace Emploi Handicap & Compétences, aujourd'hui devenu Humando Pluriels*

2014

Création du Label Emploi & Handicap by Adecco

Des solutions innovantes pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

1. Le Label Emploi & Handicap : l'expertise à votre service

Lancé en 2014, le Label Emploi & Handicap identifie et reconnaît une communauté d'agences, expertes et remarquables par leur qualité de service et leur engagement pour l'emploi et le handicap.

Ce Label rassemble aujourd'hui plus de 70 agences animées, outillées et suivies pour apporter de nouvelles solutions et faciliter le rapprochement entre offre et demande d'emploi de personnes en situation de handicap.



* www.humandopluriels.fr

2. Rencontrez vos futurs collaborateurs sur le Handitour

Initié en 2013, le Handitour est un tour de France de journées Emploi et Handicap qui rassemble candidats en situation de handicap et employeurs engagés sur un bassin d'emploi, autour de leur agence Adecco.

Chacune des étapes est organisée suivant un programme favorisant les échanges et permettant de bousculer les évidences et représentations :

- Un atelier de sensibilisation dédié aux recruteurs pour leur permettre d'échanger sur leurs meilleures pratiques, se professionnaliser et mieux cerner les enjeux de l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- Une session de coaching pour des candidats préalablement sélectionnés animée en parallèle d'une conférence organisée pour les entreprises conviées à l'évènement ;
- Un jobdating final pour créer la rencontre - sans CV - entre candidats et employeurs.

À l'issue de ces journées, 40% des candidats reçoivent une proposition d'emploi en intérim, CDD, CDI, CDI intérimaire ou encore en alternance.

Chiffres clés Emploi & Handicap 2019

5000

intérimaires en situation de handicap délégués

5600

clients

100%

d'agences mobilisées au quotidien

37%

des intérimaires en situation de handicap sont des femmes

552 h

de délégation en moyenne et par intérimaire

28%

des intérimaires en situation de handicap sont âgés de 50 ans et plus

470

intérimaires en situation de handicap formés

650

CDI intérimaires en situation de handicap recrutés

Le saviez-vous ?

85 %

des handicaps sont invisibles

85 %

des personnes en situation de handicap n'ont pas besoin d'aménagement de poste

1 personne sur 2

sera touchée par une situation de handicap temporaire ou définitive au cours de sa vie

93%

des entreprises se déclarent satisfaites d'avoir embauché des personnes en situation de handicap

À CV équivalent

un candidat en situation de handicap aura 2 fois moins de chance d'obtenir un entretien d'embauche que le candidat référent

59%

des personnes handicapées ne déclarent pas systématiquement leur situation à leur employeur



Adecco

Parlons Emploi & Handicap

0800 717 717

Service et appel gratuits

www.adecco.fr

